



MANCHETTE 35

Bulletin d'information du Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine de Volley-Ball

COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE DE VOLLEY-BALL

Maison Départementale
des Sports

13b, avenue de Cucillé

35 065 RENNES Cedex

Tél : 02 23 46 24 57

Fax : 02 99 54 67 83

Email : comite35.volleyball@free.fr

<http://www.cdVB35.org>

Le Mot du président

Chers Amis,

La saison se termine mais déjà une nouvelle montre le bout de son nez !

Le Comité se prépare administrativement à faire face aux problèmes qui ne manqueront pas de se poser. Nous sommes à votre disposition et n'hésitez pas à nous interroger.

En terme de résultats, félicitations aux jeunes qui ont brillé dans les compétitions nationales, régionales, aux clubs qui ont accueilli certaines de ces compétitions.

Chez les seniors, bravo aux équipes qui franchissent un nouveau palier, qu'il soit départemental ou régional. Pour les autres, que cette saison vous apporte de beaux succès et vous permette d'atteindre les objectifs auxquels légitimement, vous devez tendre.

Pour beaucoup les vacances vont bientôt arriver. Je souhaite qu'elles soient ensoleillées et source de reprise de tonus. Nous allons en avoir besoin !

A tous bonnes vacances. Je vous donne rendez-vous pour une

nouvelle saison et dans l'attente de vous revoir dans les gymnases, je vous prie d'accepter mes salutations les plus amicales.

Jean-Marie LEFEVRE
Président du
CDVB 35

N°157 - Juillet 2011
ISSN : 1769-8685

Sommaire

- ✓ Edito p1
- ✓ Arbitrages p2
- ✓ Coupes p3
- ✓ Licences p4

Stages de Volley-ball organisés par :

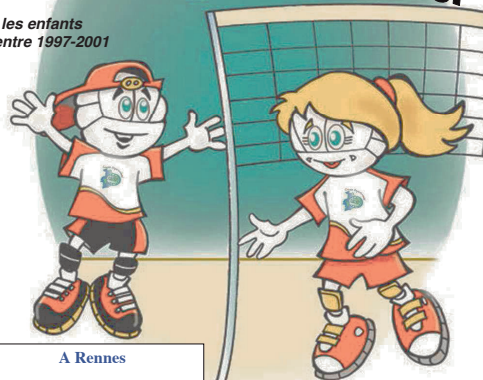


avec le soutien de :



pour les enfants
nés entre 1997-2001

VOLLEY VACANCES 35



A Rennes

Du 31 octobre au 02
novembre 2011

Du 21 au 23 février 2012

Du 18 au 20 avril 2012

Pour plus d'infos,
demandez le dossier d'inscription
auprès de votre dirigeant de club

**CASAL
SPORT**
agence de RENNES

Arbitrage

La saison 2010-2011 est terminée et déjà nous nous penchons sur la saison prochaine.

Pour l'attribution de l'examen d'arbitre, la pratique se déroulera le 10 septembre 2011 à THORIGNE - FOUILLARD, début des matchs à 13h. La présence des stagiaires est obligatoire pour la validation.

Après 2 ans sans réunion, les arbitres devront participer à la journée de remise à jour. Cette demi journée sera organisée début septembre (date à préciser) afin de parler le même langage lors des matchs, et des procédures et se remémorer différents points de règlement. Présence des arbitres de départementale et des jeunes arbitres obligatoires.

Des stages de formation d'arbitres peuvent être organisés par le Comité. Il suffit de proposer des dates, minimum 5 cours et 10 candidats par session. Pour obtenir un nombre suffisant de candidats, un regroupement de plusieurs clubs est possible.

Arbitres, n'oubliez pas d'envoyer vos feuilles de renseignements afin de faciliter les désignations et éviter les soucis de remplacement.

Nous sommes ravis d'accueillir dans la commission arbitrage SERRAND Cédric, mais nous regrettons pour raison de santé, le départ de JAMIER Valérie.

Président CDA, AUBRY Christian

Championnat jeunes à effectif réduit

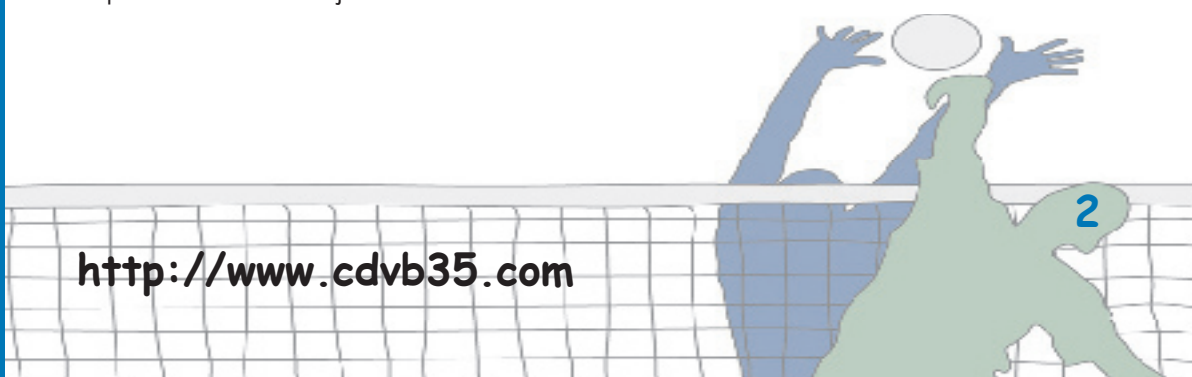
Les différentes modalités des championnats minimes à 4, benjamins et minimes sont reconduites pour cette saison.

Les dates d'inscription sont :

	1 ^{ère} phase	2 ^{ème} phase	1 ^{ers} plateaux
Minimes à 4	15 / 09	15 / 12	
Benjamin(e)s	15 / 09	25 / 10	1 ^{er} et 15 / 10
Poussin(e)s	15 / 09	25 / 10	24 / 09 - 8 / 10
Ecole de volley	Tout au long de la saison		
Baby volley	Inscription tout au long de la saison		

Il est possible de sous-classer un joueur et de faire des matchs en sous-effectif (jouer à 3 en benjamins et minimes).

Pour plus d'informations, consulter le site Internet : www.cdvb35.org rubrique « les compétitions » - « les jeunes »



COUPE DU CONSEIL GENERAL

La finale de la coupe du Conseil Général,
s'est déroulée le vendredi 10 juin à Marpiré :

En masculins, l'équipe de MARPIRE l'a emporté face à l'équipe de RENNES
Mayotte

En féminines, l'équipe de MARPIRE l'a emporté face à l'équipe de BRUZ.

COUPE CASAL

Pour la 1^{ère} fois, la coupe CASAL était ouverte aux équipes de Compet'lib.

Elle a permis de faire se rencontrer des équipes seniors départemental (D1, D2 ou
pré-régional) et des équipes mixtes, et a été très appréciée.

La finale s'est déroulée à PLECHATEL.

En FEMININ :

Rennes CPB (pré-régionale) gagne 3/0 contre REDON (Compet'lib)

En MASCULIN :

ST GREGOIRE (pré-régional) gagne 3/1 contre GEVEZE (Compet'lib)



Formulaire de demande de licence (pour toute création ou renouvellement)

vous ne le recevrez plus de la part de la ligue, c'est à vous de le télécharger sur le site de la F.F.V.B.

www.ffvb.org - «extranet FFVB» - «documents FFVB» - «Licences» - «licences FFVB»

Ensuite plusieurs possibilités :

- soit vous l'envoyez par mail à vos licenciés
- soit vous imprimez et photocopiez. Une fois remplie, comme avant, vous saisissez la licence sur le site de la F.F.V.B. et vous envoyez le formulaire à la ligue. N'oubliez pas d'en faire des photocopies si vous le souhaitez (notamment pour le certificat médical).

Certificat médical : une case à remplir par votre médecin est présente sur le formulaire de demande de licence donc un seul document et plus besoin de remplir une fiche spécifique ! Attention pour la nouvelle catégorie dirigeant encadrement vous devez absolument par contre faire remplir la fiche spécifique.

Assurance : les licenciés doivent maintenant choisir sur le formulaire de demande de licence entre 3 formules d'assurance: la garantie de base à 0,44, l'option A à 5 € et l'option B à 8 €.

Mutation : les mutations sont maintenant informatisées. Connectez-vous sur le site de la F.F.V.B. en utilisant votre compte (numéro de club et mot de passe) et n'oubliez pas de faire remplir quand même le formulaire de demande de licence

Catégorie d'âges : ce sont les mêmes que l'an dernier. Les explications sont aussi sur le site de la FFVB (cf. plus haut)

Une nouvelle licence dirigeant encadrement a été créée. Elle n'autorise pas la compétition, concerne toutes les catégories d'âge, et nécessite un certificat médical selon les règles propres à chaque rôle tenu.

Elle permet d'être sur une feuille de match sauf dans le pavé JOUEUR, donc en tant qu'arbitre, marqueur, entraîneur, médecin, kiné. Avantage : Il n'y a pas de mutation d'une licence compétition volley-ball vers une licence dirigeant/encadrement et elle est moins cher (part fédérale de 27€ au lieu de 37€ pour un senior)

Licence évènementielle : vous trouverez tous les renseignements sur le site de la FFVB (extranet). Il y a des incohérences entre le document de présentation et le tableau de tarifs, nous sommes actuellement en attente d'une réponse de la F.F.V.B. concernant la possibilité d'obtenir une licence à tarif réduit.